

Macron dénonce les crimes de Vichy sans rompre avec le racisme d'État français et israélien



Eyal Sivan | 01/08/17 | *Analyses, opinions & débats*

Entretien avec Eyal Sivan. Propos recueillis par Rafik Chekkat, pour État d'Exception.

Le discours prononcé par Emmanuel Macron lors de la cérémonie commémorative de la rafle du Vel d'Hiv a suscité de nombreuses réactions et critiques. En cause, aussi bien l'opportunité d'inviter à la cérémonie le premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu (seul chef d'État convié), que la phrase abondamment commentée assimilant antisionisme et antisémitisme. La polémique retombée, une analyse plus poussée du discours de 35 mins du chef de l'État devient possible. C'est ici tout le propos du cinéaste et essayiste Eyal Sivan.

Quelle impression générale vous a inspiré le discours d'Emmanuel Macron ?



Discours Macron Vél d'Hiv

Eyal Sivan : Ce qui m'a immédiatement frappé, c'est la différence de ton et de style du nouveau président. Même si ce qu'il dit au sujet des crimes de Vichy est assez commun et présent dans tous les manuels scolaires, Macron va plus loin que ses prédécesseurs. C'est avant tout une question de génération. Son propos est le résultat de la pénétration dans l'opinion des travaux menés ces deux dernières décennies par des historiens et journalistes sur les crimes d'Etat, Vichy, et même la colonisation. Ses déclarations faites à Alger avant l'élection allaient d'ailleurs dans le même sens.

L'autre chose très marquante, même pour celui qui écoute de manière distraite, c'est la distinction qu'il fait en permanence entre le racisme et l'antisémitisme. L'expression « racisme et antisémitisme » revient plus de 12 fois dans son discours.

En quoi distinguer racisme et antisémitisme est problématique ?

E.S. : Macron reprend une distinction officielle née de l'idée – fausse, évidemment – selon laquelle on ne peut parler de « racisme anti-juifs » puisque les juifs ne sont pas une race. L'antisémitisme étant une forme particulière de racisme, on aurait pu s'attendre à ce qu'il utilise tantôt l'un, tantôt l'autre terme. Il utilise systématiquement les deux pour insister sur

l'idée que les juifs ont subi les deux, ont souffert deux fois : ils ont subi le racisme en tant qu'étrangers, et l'antisémitisme en tant que juifs.

Il s'agit en réalité d'une distinction qualitative, puisque l'antisémitisme est ici réputé pire que le racisme, ce qui aboutit à mettre en concurrence les racismes : oui certains subissent le racisme, mais pas l'antisémitisme, alors que les juifs subissent les deux.

Cela nous renvoie à la question de la double allégeance. Les juifs sont-ils des Français comme les autres ?

E.S. : C'est bien en affirmant cette double allégeance, qu'on a pu sous Vichy déchoir les juifs de leur nationalité française, en disant qu'il leur restait leur « nationalité juive ». D'une certaine manière, pour dénoncer le vichysme, Macron utilise une classification vichyste. Cette question de la double allégeance, de la double nationalité, est évidemment renforcée par la présence du premier ministre israélien lors de la cérémonie.



A gauche, René Bousquet, secrétaire général de la police ; à droite, Pierre Laval, premier ministre

Macron utilise de manière maladroite une classification vichyste, mais sa dénonciation de ce régime est particulièrement vigoureuse.

E.S. : Oui, elle l'est sans conteste. Macron tranche le débat – du moins au niveau officiel – sur le fait de savoir si Vichy c'était la France, si c'était la République, etc. Il le dit clairement et à plusieurs reprises : c'est bien « la France » qui organisa la rafle de 13 000 juifs les 16 et 17 juillet 1942, puis leur déportation. Il précise que Vichy ce n'était certes pas tous les Français, mais c'était le gouvernement et l'administration de la France, qui ont pu compter sur les ressources vives du pays pour mener leur collaboration.

Il va même jusqu'à dire que l'État français de Pétain et Laval ne fut pas une aberration imprévisible née de circonstances exceptionnelles. Et pourtant, il n'évoque Vichy que sur le registre de l'exceptionnalité, qui est ici double : exceptionnalité de la nature du régime, et exceptionnalité de la nature des victimes. Or, si on se replace dans le contexte de l'époque, la collaboration n'avait rien d'« exceptionnel ».

Vous analysez la collaboration comme de la Realpolitik ?

E.S. : Aussi bien la collaboration, que la déportation, doivent être comprises dans le contexte de leur époque. La politique menée par Vichy était assurément raciste,